



LE PRESIDENT

REÇU / 4 JAN. 2016

071395

Monsieur Sébastien DELAVOUX
Collectif CGT des SDIS

Case 547
263 rue de Paris
93515 MONTREUIL CEDEX

Toulouse, le 18 décembre 2015

N. REF : LD/13292/2015

V. REF : Courrier du 16 décembre 2015

OBJET : Majoration de retenue sur la prime feu (surcotation) des S.P.P.

Monsieur,

J'accuse réception de votre récent courrier concernant l'affaire citée en objet.

Je vous précise que celui-ci a été transmis, pour instruction au **SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS, 49 chemin de l'Armurie BP 123 31776 COLOMIERS CEDEX.**

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges MERIC
Président du Conseil Départemental